



Coalition Nationale pour l'Éducation Pour Tous du Burkina Faso

Revue nationale volontaire de la réalisation de l'ODD 4 et de la Stratégie continentale de l'éducation au Burkina Faso



Rapport définitif

Juin 2019

Sigles et abréviations

ANCEFA	: (Réseau Africain de Campagne pour l'Éducation Pour Tous)
CME	: Campagne Mondiale pour l'Éducation
CAST/CS	: Compte d'Affectation Spéciale du Trésor/Cantine du Secondaire
CAST/FSDEB	: Compte d'Affectation Spéciale du Trésor/Fonds de Soutien au Développement de l'Éducation de Base
CCC	: Cadre de Concertation Communale
CCEB	: Chef de Circonscription d'Éducation de Base
CPFP	: Centres provinciaux de formation professionnelle
EAS	: Evaluation des Acquis Scolaires
EFTP	: Enseignement et Formation Techniques et Professionnels
EJE	: Éducateurs de Jeunes Enfants
ENEP	: École Nationale des Enseignants du Primaire
ENF	: Éducation Non Formelle
ENS-UNZ	: École Normale Supérieure de l'Université Norbert ZONGO de Koudougou
EPFEP	: École Privée de Formation des Enseignants du Primaire
EQAmE	: École de Qualité Amie des Enfants
ES/CEBNF	: École Satellite et Centre d'Éducation de Base Non Formelle
FAIB	: Fédération des Associations Islamiques du Burkina
FC	: Formation Continue
FCB	: Formation complémentaire de base
FCFA	: Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FE	: Formule enchainée
FECOP	: Formation des Enseignants techniques et Conseillers Pédagogiques
FECOP/EFTP	: Formation des Enseignants techniques et Conseillers Pédagogiques de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (FECOP-EFTP)
FONAENF	: Fonds pour l'Alphabétisation et l'Éducation Non Formelle
IEPD	: Inspecteur de l'Enseignement du Premier Degré
IFADEM	: Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres

INAFEEB	: Institut National de Formation des Enseignants de l'Éducation de Base
JIA	: Journée internationale de l'alphabétisation
JICA	: Agence Japonaise de Coopération Internationale
MENA	: Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation
MENAPLN	: Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
MESRSI	: Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Recherche et de l'Innovation
MINEFID	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MJPEJ	: Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONG/AD	: Organisation Non Gouvernementale/Associations de Développement
PAAQE	: Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Éducation
PDSEB	: Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base
PEJEN	: Programme Emploi-Jeunes pour l'Éducation Nationale
PME	: Partenariat Mondial pour l'Éducation
PNDES	: Plan National de Développement Économique et Social
PRONAA	: Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation
PSEF	: Plan sectoriel de l'éducation et de la formation
PSRC	: Plan Stratégique de Renforcement des Capacités
PTF	: Partenaire Technique et Financier
RESEN	: Rapport d'État du Système Éducatif National
SCOFI	: Scolarisation des Filles
SNEC	: Secrétariat National de l'Enseignement Catholique
SP/PDSEB	: Secrétariat Permanent du Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base
SSA/P	: Stratégie de Scolarisation Accélérée/ Passerelles
SSDS	: Système de Surveillance Démographique et de Santé
SVT	:
TAMA	: Taux d'Accroissement Annuel Moyens

- TAP** : Taux d’Achèvement du Primaire
- TBA** : Taux Brut d’Admission
- TBS** : Taux Brut de Scolarisation
- UNEEP-L** : Union Nationale des Établissements d’Enseignement Privés Laïcs
- UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l’Enfance

Liste des tableaux et encadrés

Tableau 1 : Alignement des politiques nationales d'éducation du Burkina Faso à l'ODD 4 / CESA.....	9
Tableau 2 : Etat des lieux de la réalisation des cibles de l'ODD4 en 2018 au Burkina Faso	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3 : Evolution des ressources du secteur de l'Education (en millions de FCFA) ..	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 4 : Evolution du taux d'allocation budgétaire au secteur Education	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 5 : Evolution du financement du PDSEB par instrument (en millions de FCFA).	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6 : Répartition du budget 2018 PDSEB par programme.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 7: Evolution des taux d'exécution budgétaire.....	Erreur ! Signet non défini.
Encadré 1 : Les 12 objectifs stratégiques de la CESA	25
Encadré 2: Situation de l'éducation des enfants atteints de handicap	26

Sommaire

Sigles et abréviations.....	I
Liste des tableaux et encadrés	IV
Introduction.....	1
I-Méthodologie.....	1
a- Description du dispositif, de l'organisation et des outils de la collecte des données	2
b- Revue de la littérature	3
II- Cadres institutionnel, juridique et politique pour la mise en œuvre des ODD / ODD4	5
a- Cadre institutionnel pour la mise en œuvre des ODD / ODD4.....	5
b- Dispositifs (juridiques et politiques) de mise en œuvre de l'ODD 4	7
III- Alignement des politiques et des plans de votre pays sur l'ODD4 / CESA	8
IV- Partenariat autour de la mise en œuvre des ODD / ODD 4 et du CESA	10
V- Etat diagnostic des réalisations du Burkina Faso par rapport aux cibles de l'ODD 4 et de la CESA.....	11
a- Progrès dans la mise en œuvre de l'ODD4 au Burkina Faso	12
b- Progrès dans la mise en œuvre de la CESA : une stratégie encore méconnue au Burkina Faso.....	24
VI- Mesures pratiques employées pour s'assurer que personne ne soit laissé pour compte.	25
VII- Défis rencontrés dans la mise en œuvre de l'ODD4 / CESA	26
VIII- Observations Générale	27
Recommandations pour une meilleure réalisation des politiques et des dispositifs de mise en œuvre de l'ODD4 et de la stratégie continentale par le Burkina Faso	28
a- A l'endroit de l'Etat,.....	28
b- A l'endroit du MENAPLN	29
c- Aux organisations de la société civile de l'éducation (ONG, AD, institutions internationales)	30
Conclusion	VIII
Références bibliographiques.....	IX
Annexes	X

Introduction

Le Burkina Faso est un pays sahélien sans littoral situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest. Il couvre une superficie de 274 000 km² et partage ses frontières avec six pays à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Niger et le Togo. De par sa position géographique, le Burkina Faso est un pays de transit, surtout routier. Son climat est de type sahélien dans le Nord et soudanais dans le reste du pays.

Selon les résultats préliminaires du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) effectué en 2006, la population burkinabè est estimée à 13 730 258 habitants. Les femmes constituent 51,7 % de la population totale contre 48,3 % pour les hommes. Le taux de croissance démographique moyen est relativement fort ; il est estimé à 2,37 %. Les jeunes de 15 à 29 ans représentent environ le quart de la population burkinabè (24,7%). La proportion de la population de 0 à 29 ans atteint 73,7%. L'âge moyen de la population burkinabè est de 21,7 ans et la moitié de la population burkinabè est âgée de moins de 16 ans (INSD, RGPH, 2006).

Du point de vue économique, le Burkina Faso est un pays essentiellement agricole et pastoral. Les activités agropastorales occupent près de 80 % de la population active et contribuent pour près du tiers (1/3) du produit intérieur brut (PIB) (INSD, 2013 : 6). Elles sont tributaires du climat défavorable de type sahélien caractérisé par une saison de pluies de courte durée (3 à 4 mois) et une saison sèche de 8 à 9 mois.

A l'initiative de l'ONU, 193 pays dont le Burkina Faso se sont engagés à atteindre 17 objectifs mondiaux qui ont été négociés entre 2012 et 2015 parmi lesquels figure l'Objectif de Développement Durable N°4 à savoir : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » .

Pour matérialiser la mise en œuvre de l'ODD4, le Burkina Faso a élaboré le Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF 2017-2030) qui tire son fondement du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES 2016-2020), prend en compte le Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB 2012-2021).

En dépit des efforts consentis par l'Etat et ses partenaires financiers et sociaux dont la Coalition nationale d'EPT au Burkina Faso (CN-EPT/BF), l'éducation au Burkina Faso connaît toujours des difficultés d'expansion et de qualité, quatre ans après le début de la mise en œuvre de l'ODD4 et de la Stratégie Continentale de l'Education.

La présente Revue Volontaire organisée par la Société Civile a pour ambition d'identifier les forces et les faiblesses de la mise en œuvre de l'ODD4 et de la stratégie continentale de l'éducation en Afrique afin de formuler de recommandations ciblées à l'endroit des décideurs, des partenaires techniques et financiers et des OSC à l'effet de corriger les insuffisances constatées.

I-Méthodologie

La mise en œuvre de l'ODD4 et de la Stratégie Continentale de l'Education en Afrique est réalisée à travers des référentiels que sont le PDSEB et le PSEF. A ce titre, pour le cas de cette revue indépendante, il s'agira de collecter et d'analyser les données issues des rapports des plans d'action, des annuaires statistiques et des tableaux de bord. Les données collectées seront également analysées en lien avec les indicateurs de départ contenus dans

les référentiels politiques. La méthodologie de recherche adoptée est largement de type qualitatif. A cet égard, elle s'appuie sur deux aspects importants que sont une revue de la littérature et une description du cadre pratique de l'étude.

a- Description du dispositif, de l'organisation et des outils de la collecte des données

En rappel, la démarche de recherche adoptée est de type qualitatif. A ce titre, l'enquête de terrain a été organisée de sorte à permettre d'atteindre des informations notamment qualitatives.

- La démarche de recherche

Au regard de la démarche de recherche adoptée, l'enquête a veillé à satisfaire aux exigences de ciblage, d'outil de collecte, des agents de collecte et d'instruments d'analyse des données collectées.

- L'organisation de la collecte des données de terrain

La collecte des données de terrain est le fruit d'une organisation, une préparation. Dans le cadre de cette étude, la Coalisation nationale pour l'éducation pour tous au Burkina Faso (CN-EPT/BF) en collaboration avec ses partenaires nationaux (LFW et AREB) a procédé à la mise en place d'une équipe de recherche coordonnée par un Chercheur en Sciences de l'éducation du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST).

Cette équipe a, ensuite, conçu le guide d'entretien conformément aux objectifs poursuivis par la revue volontaire. Le recrutement et la formation des enquêteurs a été confié au Coordonnateur de l'équipe. Le recrutement a été fait selon le niveau académique d'au moins d'un BAC + 5 en Sciences sociales et humaines et d'une expérience avérée dans la recherche en éducation et formation. Au total sept (07) enquêteurs ont été recrutés et formés au cours d'une journée.

- Les cibles, échantillon et technique d'échantillonnage

Les cibles de l'enquête ont été principalement les ONG/OSC/AD, les institutions internationales, les syndicats de l'éducation, les organisations de personnes handicapées. On note donc que les acteurs publics n'ont pas été concernés par cette enquêteurs puisque l'objectif de cette revue est de réaliser une analyse comparative des réalisations des cibles de l'ODD 4 et de la Stratégie continentale de l'éducation.

Au total, un échantillon de 40 personnes ressources a été constitué selon leur expérience et/ou leur position actuelle. La technique d'échantillonnage a donc été raisonnée puisqu'elle s'est appuyée sur la qualité des informateurs.

- Les outils et matériels de collecte, de traitement et d'analyse des données

La collecte des données auprès des personnes de ressources a été faite sur la base d'un guide d'entretien qui comprend les principaux items : la situation de l'éducation, de la formation et de l'emploi au Burkina Faso ; la gouvernance publique du système éducatif ; l'ODD 4, la Stratégie Continentale de l'Education, le rôle de l'Etat, la contribution des OSC et ONG à la réalisation de l'ODD 4 et de la Stratégie Continentale de l'Education, les domaines d'intervention des structures enquêtées en lien avec l'ODD 4 et la Stratégie Continentale de l'Education, l'alignement des politiques nationales d'éducation, de formation et d'emploi à l'ODD 4 et à la Stratégie Continentale de l'Education, les difficultés majeures de la réalisation de l'ODD 4 et de la Stratégie Continentale de l'Education, les suggestions et les recommandations.

La technique de conduite des entretiens a été de type semi-directif. Cela a permis aux chercheurs de faire des relances et aux interviewés de donner des informations parfois au-delà des attentes.

Le principal matériel utilisé est le dictaphone pour les besoins d'enregistrement et des blocs notes pour des prises de notes.

Les données collectées ont été transcrites sur Word puis analysées à l'aide du logiciel d'analyse qualitative « QDA miner ».

b- Revue de la littérature

Dans le but de réaliser cette revue critique de la littérature sur la réalisation des cibles de l'ODD 4 et de la Stratégie continentale de l'éducation en Afrique, nous avons effectué des recherches documentaires. D'abord sur Internet, nous avons visité les sites des institutions internationales, nationales et d'organismes de la société civile à savoir : le site des UN, de l'UNESCO, du PNUD, de l'INSD, du CNS, du MENAPLN, d'ANCEFA, de la CME, du PME...). Ensuite, nous avons complété nos sources avec les productions disponibles au niveau des structures publiques et privées nationales et d'institutions internationales.

Ainsi, l'analyse de la masse critique des documents disponibles sur les réalisations faites par le Burkina Faso sur les ODD et la Stratégie continentale s'est faite en tenant compte des principaux objectifs de la présente étude. Il s'agit de :

- la situation de l'éducation, de la formation et de l'emploi au Burkina Faso ; la gouvernance publique du système éducatif du Burkina Faso (gestion du personnel, carte éducative, gestion financière, management institutionnel etc.) ;
- le rôle de l'Etat dans la réalisation de l'ODD 4 et de la Stratégie Continentale de l'Education (adoption de politiques, stratégies, programmes, plans, financement etc.) ;
- La contribution des OSC et ONG à la réalisation de l'ODD 4 et de la Stratégie Continentale de l'Education (plaidoyer, financement, appui technique, veille etc.) ;
- Les domaines d'intervention des structures enquêtées en lien avec l'ODD 4 et la Stratégie Continentale de l'Education ;
- L'alignement des politiques nationales d'éducation, de formation et d'emploi à l'ODD 4 et à la Stratégie Continentale de l'Education ;
- L'état des lieux de la réalisation de l'ODD 4 et de la Stratégie Continentale de l'Education ;
- Les difficultés majeures de la réalisation de l'ODD 4 et de la Stratégie Continentale de l'Education.

De nombreuses productions de natures diverses ont été consultées dans le cadre de cette revue volontaire des réalisations de l'ODD4 au Burkina Faso. Ce sont d'une part, des résultats de travaux administratifs et de consultances internes aux ministères en charge de l'éducation, de la formation et l'emploi au niveau national mais aussi international. D'autre part, il s'agit des productions scientifiques (ouvrages, thèses, mémoires et articles scientifiques) abordant les questions de l'ODD 4 et de l'éducation au Burkina Faso.

Au niveau national, on note qu'il existe une littérature importante sur la situation de l'éducation, de la formation et de l'emploi. Entre autres, ce sont les annuaires statistiques et les tableaux de bord de l'éducation, de la formation et de l'emploi (MENA, 2015, 2016, 2017,

2018) ; les rapports de missions conjointes de suivi (MCS) du PDSEB et du PSEF (MENA, 2015, 2016, 2017, 2018) et les rapports annuels de mise en œuvre du PDSEB et du PSEF (MENA, 2015, 2016, 2017, 2018). Ces documents présentent les résultats annuels de la situation de l'éducation au Burkina Faso. Le plus souvent, en plus de ces travaux provenant d'organismes publics, certains acteurs de la société civile de l'éducation (CN-EPT/BF, Light for The World (2016, 2017), CBM (2016) apportent leur contribution à l'analyse des réalisations nationales dans les différents sous-secteurs de l'éducation.

Pour ce qui est des données sur l'emploi et de la formation, les principales sources documentaires de la présente revue proviennent des Recueils statistiques de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF). L'ONEF produit régulièrement des rapports permettant de faire une synthèse de données statistiques recueillies auprès de structures productrices de données (2015, 2016, 2017).

De façon générale, il y a les Rapports sectoriels de performance annuelle 2017 du Plan national de développement économique et social (PNDES) (2016, 2017, 2018)

En outre, il y a des rapports de consultance et d'expertise sur la situation de l'éducation, de l'emploi et de la formation sont l'œuvre de consultants et d'experts nationaux et internationaux. Bonoudaba DABIRE, Daniel BAMBARA & Moumounou GNANKAMBARY. (2015) analysent la cohérence des politiques publiques du Burkina Faso.

L'UNESCO (2019 : 216) souligne que les pays d'Afrique subsaharienne représentent une part croissante de la population non scolarisée dans le monde dont évidemment le Burkina Faso. Dans cette dynamique, Kaboré A. (2018) fait un état des réalisations des objectifs OMD, EPT au Burkina Faso et propose des perspectives de mise en œuvre efficace de l'ODD4. Dans son article de 2019, il réalise des constats de la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 4 en fin 2017 au Burkina Faso (Kaboré A. 2019 : 3-4).

Toutefois, il convient de relever qu'il n'existe quasiment pas de travaux scientifiques disponibles sur les réalisations du Burkina Faso sur les cibles de la Stratégie continentale de l'éducation en Afrique (2018).

Il s'agit d'un plan de transformation de l'Union africaine, l'Agenda 2063 qui reflète les aspirations de l'Afrique pour les Africains eux-mêmes, pour les générations futures et pour « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, conduite par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale » (UA, 2015). Il souligne la nécessité de réorienter les systèmes d'éducation et de formation pour développer le capital humain nécessaire à un développement durable et ancré dans les valeurs africaines. Cette stratégie propose une vision holistique, intégrant tous les sous-secteurs des systèmes d'éducation et de formation tout en définissant les objectifs propres à l'Afrique et en adaptant et alignant les objectifs mondiaux de développement durable aux aspirations de l'Afrique.

La CSA -16-63 est accompagnée de politiques sectorielles dont la « *Stratégie pour l'égalité des genres pour la stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique 2016-2025* » qui propose une conceptualisation de l'égalité des genres (FAWE, 2018 : 1) et oriente les actions des Etats en matière de l'éducation inclusive et des genres en Afrique (FAWE, *Op. cit.*).

Afin de donner une meilleure qualité aux résultats de cette revue volontaire, il a été réalisé des enquêtes de terrain auprès d'acteurs stratégiques de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi.

II- Cadres institutionnel, juridique et politique pour la mise en œuvre des ODD / ODD4

a- Cadre institutionnel pour la mise en œuvre des ODD / ODD4

Au Burkina Faso, le cadre institutionnel de mise en œuvre des ODD et de l'ODD 4 se réfère largement aux mécanismes institutionnels de suivi mis en place par l'Etat. Cette présente étude a noté que ces acteurs sont légions.

- Le MINEFID et les autres ministères sectoriels

Le MINEFID est l'institution d'avant-garde de la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso. De ce fait, il a organisé des consultations nationales qui se sont déroulées sur la période du 04 au 28 février 2013 dans les 13 régions du pays. Le processus de consultation a pris 3 jours dans chaque région.

Au sein de ce ministère c'est la Direction Générale de l'Économie et de la Planification (DGEP) qui œuvre à l'exécution pratique des mesures liées aux ODD au plan national.

Les autres secteurs ministériels à l'instar du MENAPLN sont maîtres des œuvres à eux confiés par l'Etat au regard de leurs missions.

- Comité national de pilotage du Plan national du Développement économique et social (PNDES)

Dans la démarche de l'élaboration et la mise en œuvre du PNDES, cet instrument de développement se veut être un « dispositif constitué des acteurs étatiques, des collectivités territoriales, du secteur privé, de la société civile, des PTF (COS, comités thématiques) ». En effet, le Comité national de pilotage du PNDES (CNP/PNDES) regroupe des représentants du gouvernement, des collectivités territoriales, du secteur privé, de la société civile et des PTF, sous la présidence du Premier ministre. Il aura pour missions : (i) de superviser la mise en œuvre globale du PNDES, à l'aide des outils de suivi et d'évaluation élaborés à cet effet, (ii) de donner les directives aux acteurs sectoriels et régionaux, pour la conduite des actions qui leur incombent et l'élaboration des produits nécessaires, en apprécier l'impact, (iii) de décider de la réalisation des études à caractère général ou spécifique nécessaires à l'approfondissement des orientations et (iv) de veiller au bon déroulement de l'ensemble du processus de suivi et d'évaluation du PNDES.

- Comité de pilotage interministériel des objectifs du développement durable (ODD)

Le Comité de pilotage interministériel est une instance de débats et d'échanges, de coordination et de mobilisation des parties prenantes pour construire collectivement la feuille de route sur la mise en œuvre par le Burkina Faso des 17 ODD qui sont, avec l'Accord de Paris, au cœur de la stratégie de coopération et de développement définie par le CICID.

La feuille de route conçue par ce comité garantira « *la cohérence des politiques en faveur du développement durable et définira des priorités d'action de la France pour atteindre les objectifs de développement durable et, plus globalement, pour poser les bases de la future stratégie française 2020 - 2030 en matière de développement durable*¹ ».

- **Le Cadre sectoriel de Dialogue Education et Formation (CSD-EF)**

Cette institution offre la possibilité aux OSC de se prononcer sur les performances du secteur, contrairement aux Comités de revue des programmes opérationnels où leur marge de manœuvre reste encore faible.

Le Cadre sectoriel de Dialogue Education et Formation (CSD-EF) est le dispositif de suivi et d'évaluation du Plan national de Développement économique et social (PNDES) au niveau du secteur de planification y relatif. Il regroupe trois ministères à savoir le Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN), le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MESRSI) et le Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ).

Le CSD-EF intervient dans l'axe 2 du PNDES intitulé : « développer le capital humain ». Il contribue à travers la mise en œuvre du PSEF et des différents instruments de programmation, à l'atteinte de l'objectif stratégique 2.2 du PNDES à savoir : « accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie ».

L'arrêté interministériel n°2018-0009/MENA/MESRSI/MJFIP du 15 janvier 2018 portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du CSD-EF régit l'organisation et le fonctionnement du CSD-EF. Aux termes dudit arrêté, la présidence du CSD-EF est assurée par le MENAPLN, la vice-présidence par le MESRSI et le MJPEJ. Le Cadre Sectoriel de Dialogue Education et Formation est composé d'une commission technique, d'un comité de validation et de groupes thématiques. Il est animé par un secrétariat technique assuré par la Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles (DGESS) du MENAPLN en collaboration avec les autres DGESS membres.

Le domaine du CSD-EF est le secteur de l'éducation et de la formation. Plus précisément, il comprend l'éducation préscolaire, les enseignements primaires, post-primaire général et technique, secondaire général et technique, supérieur, l'éducation non formelle et la formation professionnelle.

Pour atteindre les objectifs fixés dans le domaine de l'éducation et de la formation, plusieurs référentiels sont mis en œuvre. On retient :

- au niveau de l'éducation de base formelle et non formelle :
 - le Programme de Développement stratégique de l'Education de Base (PDSEB 2012-2021) adopté le 1^{er} août 2012 ;

¹ SEGDA Zenabou. (2017). le renforcement du rôle des acteurs non-étatiques dans la mise en œuvre de l'accord de Paris, URL : <http://climatdeveloppement.org/wp-content/uploads/2017/05/Z%C3%A9nabou-Segda-Burkina-Faso-CDN-ODD.pdf>, consulté le 7 mai 2019

- la Stratégie nationale d'Accélération de l'Education des Filles (SNAEF 2012-2021) adoptée le 8 juin 2012 ;
- au niveau des enseignements secondaire et supérieur, la Politique sous-sectorielle des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique (PS/ESSRS 2010-2025) adoptée le 4 août 2010 ;
- au niveau du supérieur : le Plan national d'Action de Développement de l'Enseignement supérieur (PNADES 2014-2023) adopté le 1^{er} août 2013 ;
- au niveau de l'enseignement et la formation techniques et professionnels : la Politique nationale d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels (PN-EFTP) adoptée le 23 juillet 2008.

Ces différents référentiels ministériels constituent le fondement du Plan sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF 2017-2030) adopté en Conseil des Ministres le 31 mai 2017 et qui prend en compte les trois ministères. Sa mise en œuvre devrait permettre au Burkina Faso de réaliser les objectifs du PNDES et les Objectifs de Développement durable (ODD) en ce qui concerne l'éducation et la formation.

Le rapport sectoriel annuel de performance 2018 du CSD-EF rend compte des réalisations par un bilan de la mise en œuvre du PNDES entre janvier et décembre 2018. En outre, il fait un bilan consolidé de la mise en œuvre du PNDES sur la période 2016-2018, le point de la mise en œuvre des réformes stratégiques et des investissements structurants contenus dans les matrices et cadres logiques sectoriels, le niveau de réalisation des principaux produits et la situation d'atteinte des cibles des indicateurs sectoriels d'effets et d'impacts.

Il fait par ailleurs une analyse approfondie orientée sur l'accélération de la mise en œuvre des réformes stratégiques et la réalisation des investissements structurants du PNDES.

b- Dispositifs (juridiques et politiques) de mise en œuvre de l'ODD 4

Pour ce qui est de l'éducation de base et à l'échelle nationale, un dispositif de suivi et d'évaluation du PNDES a été mis en place par décret N°2017-0004/PRES/PM/MINEFID du 12 janvier 2017 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du dispositif de suivi et d'évaluation du PNDES. Ce dispositif prévoit quatorze (14) cadres sectoriels de dialogue (CSD) correspondant aux secteurs de planification avec pour principales missions : (i) de coordonner le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES dans le secteur de planification concerné, à travers la politique sectorielle en vigueur, (ii) d'apprécier la mise en œuvre de la politique sectorielle à l'aide des outils de suivi et d'évaluation élaborés à cet effet, (iii) de donner des directives aux acteurs ministériels pour la conduite des actions qui leur incombent et l'élaboration des produits nécessaires à en apprécier l'impact, (iv) d'assurer le dialogue sur la politique sectorielle, les appuis budgétaires et l'efficacité de la coopération au développement.

Le Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF) 2017-2030 (mai 2017) prend en compte les trois ministères (MENAPLN, emploi et supérieur). La mise en œuvre du PSEF devait permettre au Burkina Faso de réaliser les objectifs du PNDES et les Objectifs de Développement Durable (ODD) pour ce qui concerne l'éducation et la formation.

Pour ce qui est de l'emploi et de la formation l'analyse faite par la présente revue volontaire se réfère à « *la Politique nationale d'emploi et de formation professionnelle* ».

Le document cadre de stratégie de la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle définit les orientations fondamentales du Ministère en matière de

promotion de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Dans le secteur de l'emploi, les objectifs visés par cette stratégie sont :

- l'instauration d'une visibilité sur le marché de l'emploi et du travail ;
- la création d'un environnement institutionnel et juridique propice à l'emploi productif ;
- l'accroissement de l'offre de produits financiers accessibles aux promoteurs et aux micro-et petites entreprises ;
- la mise en œuvre de programmes de création directe d'emploi au profit des groupes sociaux spécifiques.

Dans le domaine de la formation professionnelle, les orientations fondamentales visent les objectifs suivants :

- la normalisation du dispositif national de formation professionnelle et des curricula de formations ;
- l'accès du plus grand nombre de Burkinabé à la formation professionnelle ;
- la mise en place d'un dispositif de financement efficace et durable de la formation.

En vue de rendre opérationnelles ces orientations contenues dans le document de stratégie nationale de la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle, un plan d'action a été élaboré. Ce plan d'action comporte trois (3) axes principaux :

- les mesures en faveur de la création et de la consolidation de l'emploi ;
- les mesures en faveur de la promotion de la formation professionnelle ;
- les mesures de renforcement des capacités institutionnelles des services de l'administration, des ONG et associations de développement impliquées dans la mise en œuvre du plan d'action.

III- Alignement des politiques et des plans de votre pays sur l'ODD4 / CESA

a- Acquis

Le processus d'élaboration du PNDES a bénéficié des travaux de l'atelier national d'appropriation et de priorisation des cibles des ODD, qui a eu lieu du 4 au 9 avril 2016, des assises nationales les 20 et 21 juin 2016 (PNDES, 2015 :3).

Les objectifs stratégiques du PNDES intègrent les principales cibles des ODD par une meilleure intégration de la croissance et de la transformation économiques, de la réduction des inégalités et de l'inclusion sociale, de la durabilité environnementale, de la gouvernance efficace et inclusive. (PNDES, 2015 : 50).

S'agissant de l'alignement des politiques d'éducation au Burkina Faso avec l'ODD4 et la Stratégie continentale de l'éducation, il faut noter que le PNDES s'est inspiré de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des ODD avec des travaux d'internalisation au Burkina Faso en 2016 (Primature, PNDES).

Tableau 1 : Alignement des politiques nationales d'éducation du Burkina Faso à l'ODD 4 / CESA.

ODD	OS du PNDES	EA du PNDES
<i>ODD 4</i> : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	OS 2.2 : accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie	EA 2.2.1 : l'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré
		EA 2.2.2 : la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines sont améliorées
		EA 2.2.3 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré

Sources : ODD, PNDES

Dans l'ensemble, il faut retenir que l'alignement des politiques d'éducation au Burkina Faso avec les cibles de l'ODD 4 et des objectifs de la CESA se fait suivant l'axe 2 du PNDES « développer le capital humain ».

Selon un de nos interlocuteurs P.C, « *En 2018 le gouvernement a fait en sorte que sur les **14 secteurs de planification** il y ait des politiques sectorielles et le gouvernement a élaboré le décret d'alignement des politiques nationales sur tous les ODD y compris l'ODD4. Et dans les processus d'élaboration, le gouvernement s'est assuré que les cibles de l'ODD4 soient intégrées dans les politiques sectorielles qui ont été élaborées* ».

Dans cet effort d'alignement, il faut également signaler un effort de mise à jour des principaux référentiels. En effet, pour atteindre les objectifs fixés dans le domaine de l'éducation et de la formation, plusieurs référentiels ont été revus et actualisés.

Au niveau de l'éducation de base formelle et non formelle, on retient :

- le Programme de Développement stratégique de l'Education de Base (PDSEB 2012-2021) ;
- la Stratégie nationale d'Accélération de l'Education des Filles (SNAEF 2012-2021).

Au niveau des enseignements secondaire et supérieur :

- la Politique sous-sectorielle des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique (PS/ESSRS 2010-2025);
- le Plan national d'Action de Développement de l'Enseignement supérieur (PNADES 2014-2023) ;

Au niveau de l'enseignement et la formation techniques et professionnels :

- la Politique nationale d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels (PN-EFTP).

Ces différents référentiels ministériels constituent le fondement du Plan sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF 2017-2030) adopté en Conseil des Ministres le 31 mai 2017 et qui prend en compte les trois ministères. Sa mise en œuvre devrait permettre au Burkina Faso de réaliser les objectifs du PNDES et les ODD en ce qui concerne l'éducation et la formation.

c- Difficultés liées à l'alignement

Il faut toutefois signaler que lorsque ces différentes déclarations de Dakar et d'Incheon ont été faites, le Burkina Faso avait déjà engagé des projets prenant en compte certains objectifs de ces déclarations. Comme l'indique le chargé d'éducation de l'UNESCO au Burkina Faso T.I, « *Il s'agissait donc de faire une gymnastique d'ajustement, d'adaptation, d'alignement avec les projets qui existaient (PDDEB, PDSEB) pour prendre en compte les nouveaux objectifs internationaux* ».

IV- Partenariat autour de la mise en œuvre des ODD / ODD 4 et du CESA

Dans la mise en œuvre de l'ODD4 notamment, le Burkina Faso à travers le ministère en charge de l'éducation nationale a noué des partenariats stratégiques dans divers sous-secteurs de l'éducation.

- L'assainissement de l'environnement scolaire et la promotion des valeurs sociales

La mise en œuvre des recommandations issues de cette étude permettra d'assainir l'environnement scolaire aux fins de créer un espace propice au bon déroulement des activités pédagogiques et à la promotion des valeurs sociales burkinabè.

Par ailleurs, le Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales a noué un partenariat avec le Centre de Recherche en Santé de Nouna (CRSN) en vue de la prise en compte de la dimension de l'éducation dans les activités du Système de Surveillance démographique et de Santé (SSDS) de Nouna. Ce partenariat vise une meilleure connaissance de la problématique de l'éducation dans le SSDS en particulier et au Burkina Faso en général, par la production de données longitudinales qui permettent de mettre en place des indicateurs de suivi et d'évaluation du système éducatif.

En outre, ces analyses longitudinales permettent d'identifier les principaux problèmes liés à l'éducation dans la zone du SSDS en vue d'appréhender leur dynamique et leurs causes.

V- Etat diagnostic des réalisations du Burkina Faso par rapport aux cibles de l'ODD 4 et de la CESA

L'état diagnostic des réalisations du Burkina Faso par rapport aux cibles de l'ODD 4 et aux objectifs stratégiques de la CESA laisse apercevoir des progrès mais aussi beaucoup de limites.

a- Progrès dans la mise en œuvre de l'ODD4 au Burkina Faso

Le Burkina Faso à travers le Programme de Développement stratégique de l'Education de base (PDSEB) a adopté en août 2012 qui se fixe pour objectifs de :

- développer l'éducation préscolaire en faisant passer le taux de préscolarisation de 2,7% en 2010 à 3,00% en 2016 et plus de 25% en 2021) ;
- réaliser l'enseignement primaire universel en 2021 dont 75,1% de TAP en 2015 avec une équité fille/garçon ;
- supprimer le goulot d'étranglement entre le primaire et le post primaire (général et technique, formel et non formel) avec un taux de transition de 95% en 2021 avec une équité fille/garçon et 100% en 2025 ;

- accélérer l'alphabétisation en éliminant l'analphabétisme à sa source à travers la prise en charge de tous les adolescents de 09-15 ans à l'horizon 2021 et en mettant l'accent sur l'alphabétisation/formation des plus de 15 ans avec une attention particulière pour au moins 60% des jeunes de 15-24 ans (PDSEB, 2012).

a- Progrès dans la mise en œuvre de l'ODD4 au Burkina Faso

État des lieux des cibles ODD4							
Cibles	Réalisations	Forces	Faiblesses	-	+	+	+
					/		
					-		+
<p>Cible 4.1 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile</p>	<p>Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) passe de 2017 à 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au primaire de 88,5% à 90,7 % ; • au post-primaire de 49,60% à 52,2 %; • au secondaire de 16,2% à 17,6 % 	<p>On relève :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ une progression du TBS en 2018 : • au primaire de 2,2 points • au post-primaire de 2,6 points • au secondaire de 1,4 point 	<p>En ce qui concerne la gratuité dans le cadre de l'accès, on observe une privatisation plus poussée de l'éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'effectif du post-primaire et du secondaire au plan national est de 1 281 007 élèves en 2017/2018. 44,5% de cet effectif soit 49,1 % de filles et 39,9% de garçons sont inscrits au privé. Au Kadiogo 53,4% des effectifs relèvent du privé ; • la réalisation des infrastructures publiques demeure problématique. On relève au primaire, 11 771 établissements publics contre 3 956 privés ; au postprimaire et secondaire, 1 967 publics contre 1 843 privés. Le volet EFTP reste encore embryonnaire, 27 publics contre 123 privés ; • Au post primaire et au secondaire général sur la même période le privé dispose de 43% des salles de classe • Au primaire, le nombre de classes sous paillote est de 6402 en 2017-2018 soit une augmentation de 16,4% par rapport à l'année précédente. <p>Enfin au primaire comme au post-primaire et au secondaire la réalisation des infrastructures connaît des retards d'exécution sur plusieurs années.</p>				

	<p>Le taux d'achèvement en 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ au primaire est de 63% contre 60,3% en 2017; ➤ au post-primaire 40,3% contre 35,4% en 2017 ; ➤ au secondaire de 14,8% contre 11,2% en 2017 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Une augmentation du taux d'achèvement national en 2018 de : <ul style="list-style-type: none"> ➤ plus 3,3 points au primaire ; ➤ 4,9 points au post-primaire ; ➤ 3,6 points au secondaire 	<p>S'agissant des taux d'achèvements, si dans l'ensemble, on note une progression annuelle des indicateurs, les réalisations sont en deçà des cibles du PDSEB. En ce qui concerne le profil de 2018, le taux d'accès qui est de 104.8% au CP1 a connu une régression importante en s'établissant à 70,3% au CM2, à seulement 35,7% en 3ème et à moins de 15% en terminale.</p> <p>La qualité de l'enseignement pose également problème surtout au niveau des disciplines fondamentales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au primaire, en français les scores moyens des élèves de CE1 et de CM2 sont respectivement de 45,54/100 et de 41,88/100. Les mathématiques ont été la discipline la moins réussie par les élèves des deux niveaux avec des scores moyens respectifs de 31,67/100 et de 39,86/100. - Au post-primaire, les performances des élèves sont préoccupantes : 74,73% des élèves évalués en français et 87,72% en mathématiques ont obtenu moins de 50/100. La situation est particulièrement inquiétante en 5e ; moins de 5% des élèves évalués ont obtenu plus de 60/100 <p>En tout état de cause, le système éducatif ne débouche pas sur un apprentissage véritablement utile. Il est de ce fait inadapté aux besoins du marché.</p>		
<p>Recommandations Cible n°1</p>	<p>1- Accélérer la réalisation des infrastructures et le recrutement d'enseignants qualifiés pour assurer l'égalité d'accès et de chances à tous les enfants Burkinabè ;</p>				

	<p>2- Assurer la formation continue des enseignants à bonne date pour une meilleure acquisition des connaissances dans les disciplines fondamentales chez les apprenants ;</p> <p>3- Reformuler véritablement le système éducatif burkinabè en vue de l'adapter aux besoins socioculturels, politiques et économiques</p>			
<p>Cible 4.2 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.</p>	<p>Au préscolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> le TBS est passé de 3,5% en 2017 à 4,1% en 2018. les infrastructures au titre de l'année 2018 sont au nombre de 461 publics, 1926 privés et 270 communautaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Une progression de 0,6 point en 2018 par rapport à 2017. 	<ul style="list-style-type: none"> Le TBS au préscolaire qui a atteint 4,1% en 2018, bien qu'il soit en hausse par rapport à 2017 est en deçà de la cible réajustée de 2018 du PDSEB (8,10%) Une privatisation accrue : <ul style="list-style-type: none"> Au niveau des effectifs, 72,59% des auditeurs en 2018 contre 72,34% en 2017 sont pris en charge par le privé et les centres communautaires. La province du Kadiogo à elle seule détient 63,07% des effectifs du privé. au niveau des établissements on dénombre 154 publics contre 737 privés La fermeture depuis 2015 de certains Bisongo suite au retrait des partenaires. La non prise en compte de la gratuité au préscolaire qui s'établit de 6 à 16 ans au Burkina Faso. 	
<p>Recommandations Cible 4.2</p>	<ol style="list-style-type: none"> Relire la loi d'orientation de l'éducation afin de prendre en compte le préscolaire dans l'obligation scolaire (3à16ans) ; Mettre l'accent sur le recrutement d'enseignants et d'encadreurs en faveur du préscolaire ; Réaliser des infrastructures publiques d'éducation préscolaire en vue de lutter contre la privatisation de l'éducation dans ce sous-secteur ; Produire et mettre à la disposition des élèves des manuels d'éducation préscolaire 			

<p>Cible 4.3 : D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au MJPEJ, il a été élaboré 11 référentiels de métiers, de formation et de certification. Les différents référentiels élaborés concernent les métiers suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1- maintenancier industriel en BPT ; 2- peintre bâtiment ; 3- staffeur/staffeuse ; 4- technicien en hôtellerie ; 5- gestionnaire d'agence de voyage ; 6- installateur d'électricité solaire ; 7- maintenancier de machine à coudre ; 8- ouvrier de maintenance d'appareils électroménagers ; 9- constructeur de charpente en bois ; 10- menuisier aluminium vitrier- miroitier ; 11- fabricant de produits laitiers. 	<ul style="list-style-type: none"> • 11 nouveaux référentiels de métiers de formation et de certification en 2018 en plus des 19 autres élaborés en 2017 ; • travaux démarrés pour la construction de 5 lycées professionnels prévus à Ouagadougou, Tenkodogo, Manga, Zorgho et Kaya ; • travaux démarrés pour la construction de 5 CEFTP prévus dans 5 communes : Sapouy, Gourcy, Sebba, Kongoussi et Sindou ; • 152 bourses attribuées au post primaire et 536 bourses au secondaire au profit des élèves orientés dans l'EFTP au cours de l'année 2018 ; • Inscription de 163 élèves professeurs dans seize (16) spécialités de formation niveau BTS pour l'obtention du diplôme de BTS en Tunisie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun des Lycées Professionnels et des CEFTP n'a été entièrement réalisé. • Insuffisance de ressources financières et la mobilisation des professionnels de métiers. <p>Même si quelques actions ont pu être menées, les résultats sur le terrain montrent qu'il y a de nombreux efforts à faire pour réaliser l'accès de toutes les femmes et de tous les hommes dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.</p>		
--	--	---	---	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> Signature de deux conventions pour la formation d'élèves professeurs de l'EFTP en Tunisie. 						
Recommandations 4.3	<p>Pour réaliser l'accès de toutes les femmes et de tous les hommes dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable, il est urgent de mettre un accent particulier sur la réalisation des infrastructures, le recrutement et la formation d'enseignants qualifiés de l'EFTP.</p>						
Cible 4.4 : D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat	<ul style="list-style-type: none"> 2,6% des élèves scolarisés dans l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle (EFTP) dont 0,6% au post-primaire et 2% au secondaire en 2017-2018 	<ul style="list-style-type: none"> Les travaux de démarrage de 2 lycées techniques à Koudougou et à Tougan. Les travaux de démarrage de 4 lycées scientifiques à Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Dédougou et Koudougou sur une prévision de 6. 	<ul style="list-style-type: none"> Le non démarrage de 2 lycées scientifiques (Kaya et Ouahigouya) et la non finalisation des infrastructures de 4 lycées scientifiques et de 2 lycées techniques prévues pour 2018. L'inadaptation des contenus de formation notamment techniques et professionnels La fuite des enseignants de l'EFTP formés par l'État vers le privé et les sociétés minières. Faible proportion des élèves scolarisés dans l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle 	•	•	•	•
Recommandations Cible 4.4	<ol style="list-style-type: none"> Réaliser des infrastructures suffisantes pour prendre en charge une plus grande proportion des élèves scolarisés dans l'EFTP. Procéder à une relecture des curricula afin d'adapter le profil des sortants de l'EFTP aux besoins économiques du pays. Créer de meilleures conditions de travail et de rémunération pour éviter la fuite des enseignants de l'EFTP. 			•	•	•	•
Cible 4.5 : D'ici à 2030,	<ul style="list-style-type: none"> L'indice de parité du 	<ul style="list-style-type: none"> La réintroduction des 	<ul style="list-style-type: none"> L'insuffisance d'infrastructures et des 				

<p>éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle</p>	<p>TBS est passé de 2017 à 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ au primaire de 1,06 à 1,01 ➤ au post-primaire de 1,06 en à 1,10 ➤ au secondaire de 0,68 en à 0,70 en • L'adoption de la Stratégie Nationale d'Education Inclusive (SNDEI) 2018-2022 	<p>bourses scolaires au profit de 8 272 bénéficiaires dont 4 400 filles au titre de l'année scolaire 2017-2018.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 260 filles vulnérables du centre municipal de formation artisanal des jeunes filles de Bogodogo, du centre de formation professionnel de la maison de la femme de Ouagadougou bénéficiaires d'une subvention. • 1 300 filles bénéficiaires d'appui à l'hébergement, 8 000 filles bénéficiaires de restauration et 2000 filles bénéficiaires d'appuis spécifiques dans 42 établissements de 4 régions (Cascades, Centre nord, Est et Sahel). • 882 filles méritantes du post-primaire et secondaire bénéficiaires de prix d'excellence. • 4 foyers d'accueil, hébergeant 252 jeunes 	<p>matériels didactiques adaptés pour renforcer l'inclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'insuffisance de formation des éducateurs/enseignants et des encadreurs pédagogiques en éducation inclusive et en pédagogie genre sensible. ➤ Les disparités existantes entre les régions en matière de taux d'achèvement. A titre d'exemple, au primaire dans les régions du Sahel les taux d'achèvement sont de 27,8% contre 78,5% au Centre en 2017/2018. ➤ Le sous financement de l'éducation inclusive. ➤ La faiblesse de l'indice de parité fille/garçon du TBA au secondaire qui est de 0,66 indiquant que les filles ont moins accès au secondaire que les garçons. 	
--	--	---	---	--

		<p>filles (75 filles de Namalgué à Koupéla, 57 de Yorossin à Dédougou, 60 dans la commune de Dalpelogo et 60 du Collège saint Bernadette à Kongoussi), bénéficiaires d'un appui au fonctionnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 101 filles de la maison communautaire de Manga bénéficiaires d'appui à l'hébergement et à la restauration. • 256 000 filles nouvellement inscrites au CP1 bénéficiaires de la Subvention aux APE pour leur scolarisation. 				
Recommandations Cible 4.5	<ol style="list-style-type: none"> 1- Mettre un accent particulier sur la réalisation des infrastructures adaptés, le recrutement de spécialistes et la formation d'enseignants spécialisés en braille et en langue de signe dans nos universités. 2- Tenir compte des besoins spécifiques des enfants handicapés dans la dotation des écoles en outils didactiques, pédagogiques, en fournitures et manuels scolaires. 3- Mettre en œuvre et assurer le suivi de la stratégie nationale d'éducation inclusive (SNDEI). 4- Mettre en place des mesures incitatives pour réduire les inégalités régionales. 					
Cible 4.6 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes,	<p>➤ Nombre total de centres (adolescents + adultes) en 2017-2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La validation de la stratégie d'intégration des centres d'éducation de base non formelle (CEBNF) ; - Une croissance du nombre 	<ul style="list-style-type: none"> • un écart négatif de 2 479 centres (adolescents + adultes) • un écart négatif de 100 033 apprenants adolescents + adultes 			

<p>hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter</p>	<p>Prévision : 6127 Réalisation : 3648 écart : - 2479</p> <p>➤ Nombre d'apprenants adolescents + adultes en 2017-2018 Prévision: 228 542 Réalisation : 128 509 dont 96 526 femmes écart : - 100 033</p> <p>➤ Nombre total d'apprenants déclarés alphabétisés (adolescents + adultes) Prévision : Non Déterminée (ND) Réalisation : 68 114 dont 51 668 femmes Ecart : ND</p>	<p>de femmes à tous les niveaux en 2018. - La prise en compte de la promotion des langues nationales dans la nouvelle dénomination du Ministère de l'éducation nationale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • une insuffisance de collecte de données sur les déclarés alphabétisés • En parcourant la liste des livrables, on ne retrouve aucun manuel édité en langue nationale • L'allocation budgétaire de 1% seulement à l'ENF 		
<p>Recommandations cible 4.6</p>	<p>1- Réaliser un audit des différentes approches d'alphabétisation en vue de développer des alternatives éducatives visant à améliorer de façon durable les compétences des jeunes, des adultes et des femmes en lecture, écriture et calcul.</p> <p>2- Mettre en place un système efficace de collecte de données statistiques dans le domaine de l'ENF.</p>				

	<p>3- Améliorer l'allocation des ressources financières allouées au du programme ENF du PDSEB.</p> <p>4- Elaborer et éditer des manuels dans les langues nationales.</p>				
<p>Cible 4.7 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - l'organisation des conférences pédagogiques annuelles - La Dotation des élèves en vivres, fournitures et manuels scolaires ; - la mise en œuvre d'activités de promotion des langues, du sport, de l'art et de la culture financées par le Projet d'appui à l'Enseignement primaire bilingue franco-arabe (PREFA) au niveau du primaire en vue de moderniser l'école franco-arabe. - La sensibilisation des acteurs de l'éducation sur le civisme ; - L'organisation de l'Assemblée générale du Conseil national pour la prévention de la violence à l'école(CNPVE) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - 422 enseignants des EQAmE de la région de l'Est ont été formés en sport, en théâtre forum et en gestion de bibliothèque sur financement de l'UNICEF - 390 acteurs (parents d'élèves et enseignants) de 4 régions (Cascades, Centre nord, Est et Sahel), sensibilisés pour la mise en œuvre des cours d'appui - 830 filles victimes ou à risque de mariage d'enfants des régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Sahel, des Hauts bassins, du Centre-Est ont bénéficié d'appuis financiers - 374 filles de 4 régions ont bénéficié de cours de vacances. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conférences pédagogiques non tenue à bonnes dates • Absences de stages de recyclage pour les enseignants ; • Les effectifs pléthoriques ; • Période, qualité et quantité des livrables (vivres, fournitures et manuels scolaires dans les classes) non appropriées; • Absence de l'éducation civique et morale au secondaire ; • Formation insuffisante des enseignants pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable. 		

	<ul style="list-style-type: none"> - la formation des acteurs de l'éducation en communication non violente et gestions des conflits en milieu scolaire dans trois régions (Nord, Boucle du Mouhoun, Cascades) ; - la formation des encadreurs pédagogiques de deux provinces dans la région du Sud-Ouest sur la violence basée sur le genre et le handicap en milieu scolaire. - l'organisation de la Semaine scolaire d'éducation à la citoyenneté (SeSECi) dans les treize régions - la formation des acteurs de l'éducation en matière de lutte contre la violence, la drogue et la toxicomanie en milieu scolaire dans deux régions (Hauts Bassins, Sud-Ouest) ; 				
--	--	--	--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> - la formation des acteurs de l'éducation sur la mise en place des clubs de kan et des sous clubs anti violence et des cellules de paix ; - l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la violence, la toxicomanie et la violence en milieu scolaire 					
Recommandations Cible 4.7	Assurer la formation initiale et continue des enseignants pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.					

Sources : Rapports PDSEB, PNDES, Annuaire statistiques, tableaux de bord et Plan d'action du MENAPLN

Tableau n°1 : Evolution des ressources du secteur de l'Education (en millions de FCFA)

<i>Budget en Millions de FCFA</i>	2016	Part Relat.	2017	Part Relat.	2018	Part Relat.
Budget MENAPLN	300 931	65,90%	333 361	72,83%	407 195	78,49%
Budget MESRSI	131 457	28,80%	97 907	21,39%	90 956	17,53%
Budget MJPEJ	23 969	5,30%	26 429	5,77%	20 613	3,97%
Secteur Education	456 357	100,00%	457 697	100,00%	518 764	100,00%

Source : Lois de finances 2016, 2017 et 2018

Tableau n°2 : Evolution du taux d'allocation budgétaire au secteur Education

Années	2016	2017	2018
Taux d'allocation budgétaire au secteur de l'éducation (%)	20,13	19,36	19,79

Source : MINEFID/DGB

Tableau n°3 : Evolution du financement du PDSEB par instrument (en millions de FCFA)

Financement	2016	%	2017	%	2018	%
Budget Etat	241 921	82%	336 569	89,04%	339 678	89,01%
MENAPLN	236 174		333 361	86,30%	332 903	98,01%
MJFIP (Educ. de base)	5747		3 208	0,83%	6 214	1,83%
Projets (fin. Ext.)	23 617	8%	22 453	5,81%	22 742	5,96%
CAST / FSDEB	27 057	9%	26 690	6,91%	18 641	4,88%
CAST/CS			578	0,15%	561	0,15%
ONG et associations	1 000	0,30%	0		0	
Collectivités locales	0	0%	0		0	
Total PDSEB	535 516	100%	386 290	100,00%	381 622	100,0%

Sources : Loi de Finances, PA, Programmes d'activité des ministères partenaires, Arrêté de transfert aux communes

Tableau n°4 : Répartition du budget 2018 PDSEB par programme

Programmes	Budget de l'Etat	CAST / FSDEB	CAST/Cantines Secondaire	Transfert aux communes	Projets, ONG/Assoc.	Total	% par composante
1 Accès	173 457	7 600	561	24 513	17 509	223 640	55%
2 Qualité	121 901	5 409		7 834	5 243	140 387	34%
3 ENF	2 232	1 574				3 806	1%
4 Gestion Pilotage	35 313	4 058	-	-	-	39 371	10%
Total	332 903	18 641	561	32 347	22 752	407 204	100%
% par instrument	81,75%	4,58%	0,14%	7,94%	5,59%	100,00%	

Source : Loi de Finance 2018 et PA du MENA

Tableau n°5 ; Evolution des taux d'exécution budgétaire

Année	2016	2017	2018
ETAT	85,16%	87,88%	89,01%
CAST (hors report)	56,42%	69,94%	84,40%

b- Progrès dans la mise en œuvre de la CESA : une stratégie encore méconnue au Burkina Faso

En rappel, les douze (12) objectifs stratégiques sont indiqués dans l'encadré 1 ci-après.

- OS1 - Revitaliser la profession enseignante pour en assurer la qualité, la pertinence et l'adéquation à tous les niveaux d'éducation ;
- OS2 - Construire, réhabiliter et préserver les infrastructures scolaires et développer des politiques qui assurent à tous et de façon permanente un environnement serein et propice à l'apprentissage, afin d'accroître l'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux d'éducation
- OS3 - Exploiter la capacité des TIC pour améliorer l'accès, la qualité de l'éducation et de la formation ainsi que la gestion des systèmes éducatifs ;
- OS4 - Assurer l'acquisition de connaissances et des compétences requises ainsi que l'amélioration des taux d'achèvement des études à tous les niveaux et pour tous les groupes, par des processus d'harmonisation nationale régionale et continentale ;
- OS5 - Accélérer les processus conduisant à la parité et à l'équité des genres ;
- OS6 - Lancer des programmes d'alphabetisation ambitieux et efficaces pour éradiquer le fléau de l'analphabétisme
- OS7 - Renforcer les programmes de sciences et de mathématiques chez les jeunes et promouvoir la culture scientifique dans la société ;
- OS8 - Accroître les potentialités en formation technique et professionnelle dans l'enseignement secondaire et supérieur, en renforçant les liaisons bénéfiques entre le monde du travail et les systèmes d'éducation et de formation ;
- OS9 - Redynamiser et accroître l'accès à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation en vue de relever les défis du continent et de promouvoir la compétitivité mondiale ;
- OS10 - Promouvoir l'éducation pour la paix, ainsi que la prévention et la résolution des conflits à tous les niveaux d'éducation et pour tous les groupes d'âge, en s'appuyant sur les valeurs communes africaines ;
- OS11 - Améliorer l'administration du système éducatif ainsi que l'outil statistique en renforçant les capacités de collecte, de gestion, d'analyse, de communication, et d'usage de données ;
- OS12 - Organiser une coalition de toutes les parties prenantes en faveur de l'éducation pour animer et soutenir les initiatives nées de la mise en œuvre de la CESA 16-25.

Source : UA, CESA, p.9

Au regard de l'encadré 1, le constat au Burkina Faso est qu'aucune action, politique ou initiative spécifique n'a été identifiée par la présente étude comme étant une réponse à ces objectifs stratégiques. D'ailleurs, la grande majorité (90%) des personnes ressources interrogées soulignent ne pas avoir connaissance de la CESA. Comme l'indique A.S, « *La stratégie continentale de l'éducation en Afrique, j'avoue que je n'en ai pas connaissance* ».

VI- Mesures pratiques employées pour s'assurer que personne ne soit laissé pour compte

Des stratégies ont été adoptées pour s'assurer que personne ne soit un laissé pour compte du système éducatif national. Il s'agit essentiellement de **la Stratégie Nationale de Développement de l'Education Inclusive (SNDEI)** et de **la Stratégie Nationale d'Accélération de l'Education des Filles**

Au Burkina Faso, plusieurs enfants en situation défavorable et surtout ceux victimes de différents types de handicaps sont souvent marginalisés, sous-estimés et écartés, livrés à leurs propres sorts. Leurs droits les plus fondamentaux tels que l'accès à l'éducation se trouvent bafoués. La stratégie Nationale de Développement de l'Education Inclusive (SNDEI) se justifie par l'inclusion, l'équité et la justice sociale. En 2013, 79 617 enfants de 0 à 18 ans ont été recensés, dont 48 126 de sexe masculin contre 31 491 de sexe féminin, manifestant un ou plusieurs handicaps, et à des degrés divers (voir encadré 2).

Quant à la Stratégie Nationale d'Accélération de l'Education des Filles, son adoption a permis d'améliorer considérablement la parité entre filles et garçons à l'école surtout au primaire.

Outre le budget national, la mise en œuvre de ces deux stratégies a bénéficié de l'appui des partenaires techniques et financiers notamment l'UNICEF, le PADS/SWEDD, l'OCADES, LIGHT FOR THE WORLD.

VII- Défis de la mise en œuvre de l'ODD4 / CESA

Les défis auxquels font face la mise en œuvre de l'ODD4 / CESA sont de diverses natures.

- **Le financement et le suivi conséquents des actions engagées**

On constate que des efforts ont été consentis de la part du Gouvernement pour un alignement des politiques nationales d'éducation aux cibles de l'ODD 4. Ces efforts ont d'ailleurs été reconnus par les acteurs de l'éducation nationale. Maintenant comme le souligne K.H, économiste national au PNUD, « *le défi est de les traduire en plan d'action en y associant un financement conséquent. Il y a également les aspects de suivi et d'évaluation notamment à travers les revus sectoriels et les politiques de développement économique et social* ». Pour ce qui concerne le financement, l'aide publique au développement au Burkina Faso représentait en 2018 environ 9% du Produit intérieur brut (PIB) (Kaboré A. 2019). Cette dépendance constitue un défi majeur de l'opérationnalisation de l'alignement des cibles de l'ODD 4 et de la CESA. Enfin, il y a le défi de l'efficacité et de l'efficience de la dépense publique. En effet, on l'impression, parfois, des dépenses non coordonnées, peu ajustées et peu porteuses. Comme le souligne l'économiste du PNUD au Burkina Faso « *l'efficacité de la dépense très important. Il y a toujours matière à questionner la qualité de la dépense et une fois qu'on fait une dépense, à posteriori on peut toujours se demander est-ce qu'il n'y avait pas un moyen de mieux dépenser ?* ».

- **L'appropriation de l'ODD4 et de la Stratégie Continentale 2016-2025 par les acteurs de l'éducation et les organisations de la société civile**

Les résultats de l'étude ont fait ressortir que les acteurs de l'éducation y compris les techniciens du MENAPLN et les organisations de la société Civile n'avaient pas suffisamment d'information sur l'ODD4 et la Stratégie continentale de l'éducation en Afrique. Alors que c'est eux qu'il revient de les prendre en compte dans les plans d'action et budgets aux différents niveaux.

Encadré 2: Situation de l'éducation des enfants atteints de handicap

- En 2013, 79 617 enfants de 0 à 18 ans ont été recensés, dont 48 126 de sexe masculin contre 31 491 de sexe féminin, manifestant un ou plusieurs handicaps, et à des degrés divers.
- Selon le milieu de résidence, on compte 14 709 enfants en milieu urbain (18%) contre 64 908 enfants en milieu rural (82%), montrant que la grande majorité des enfants handicapés vivent en milieu rural. Les régions les plus touchées sont la Boucle du Mouhoun avec 8 799 enfants handicapés, suivie des Hauts-Bassins à hauteur de 8 651. La région des Cascades enregistre le plus faible effectif d'enfants handicapés avec 2 875 enfants porteurs de handicap.
- La tranche d'âge la plus importante en termes de nombre est celle de 6-11 ans (39,2%), suivie des 12-15 ans (23,8%), laissant entrevoir que le handicap concernant les enfants d'âge scolaire obligatoire (6-16 ans) est une variable majeure à prendre en considération dans les exercices de programmation équitables.
- A noter que le niveau d'instruction des enfants handicapés demeure assez faible : 43% pour le niveau primaire contre seulement 7,1% secondaire. De même, 72,6% des enfants handicapés ne fréquentent pas l'école actuellement et 34,6% n'ont jamais été à l'école. Le taux brut de scolarisation au primaire des enfants handicapés qui s'établit à 53,1% avec un léger avantage pour les garçons (53,5%) par rapport aux filles (52,4%) est largement en deçà du niveau national estimé à 83,1% en 2013.
- La déficience la plus dominante est celle liée à la mobilité. Sur les 79 617 enfants handicapés recensés, 20 646 connaissent un problème de mobilité. Parmi les autres handicaps dominants, on distingue par ordre d'importance la vision (8 850 enfants), l'audition (8 586), l'audition et le langage (7 760 enfants). Le problème de bec de lièvre est le moins répandu avec un effectif de 150 enfants ».

VIII- Observations Générales

L'année scolaire 2017-2018 a été particulièrement marquée par des attaques terroristes et des mouvements sociaux de la coordination des syndicats de l'éducation. Les attaques terroristes ont occasionné des incendies d'écoles, des assassinats d'enseignants et d'élèves, des destructions de matériels pédagogiques qui ont entraîné la fermeture de plusieurs écoles et le report de l'administration du CEP, du BEPC et du BAC délocalisés à Djibo dans la région du Sahel au mois de septembre 2018.

En ce qui concerne les mouvements sociaux, on note qu'il y a eu au cours du mois de décembre 2017, une suspension des évaluations avec en sus le refus de traitement des dossiers d'examen, et de transmission des données. Le dialogue entre le gouvernement et les syndicats a permis de mettre en place une commission bipartite pour la résolution du différend qui a abouti à la signature d'un protocole d'accord le 27 janvier 2018. Cet accord a permis d'apaiser le climat social et d'achever l'année scolaire avec de bons résultats surtout au BEPC et au BAC.

Sur le plan financier, on constate que la part des ressources internes de l'Etat accordées en 2018 au secteur de l'éducation est de **19,79%** sans atteindre le taux communautaire (UEMOA) référentiel d'au moins **20% et le taux de 30%** inscrit dans le protocole d'accord MENAPLN/CNSE du 27 janvier 2018. Pour les ressources globales du secteur de l'Education, on enregistre une légère augmentation de 2016 à 2018. Quant à l'allocation budgétaire des ressources, elle a connu une évolution en dents de scie au MJPEJ et une baisse sur la même période au niveau du MESRSI. Toutefois, on relève que le MENAPLN bénéficie de la plus grande part des allocations (78,49%). En ce qui concerne le financement du PDSEB par instrument, le budget de l'Etat constitue le premier instrument de financement avec un total de 339,678 milliards soit 89,01% du montant du PDSEB. Les projets (financement extérieur), d'un montant de 22,742 milliards de F CFA, représentent la 2ème source de financement soit 5,96%, suivie du CAST/FSDEB avec 18,641 milliards de F CFA soit 4,88% et du CAST/CS avec 561 millions soit 0,15%. On constate à ce niveau que l'apport interne des collectivités au financement de l'éducation dans leur commune n'est pas perceptible. Nous relevons aussi que les contributions des associations des parents d'élèves ne sont pas prises en compte dans le financement du PDSEB. S'agissant de la répartition du budget entre les différents programmes du PDSEB, sur un financement total de 407,204 milliards FCFA, « l'Accès » représente 55% du Budget du plan d'actions, « la Qualité » 34%, « le pilotage » 10% et « l'ENF » 1%. En dépit de son importance pour la promotion de l'alphabétisation, ce programme reste le parent pauvre dans la programmation budgétaire du PDSEB.

De façon globale, au niveau des indicateurs de l'ODD4, la société civile en termes d'appréciation relève que les cibles **4.1, 4.3, 4.6 et 4.7** sont plus ou moins en progression, la cible **4.5** est en bonne voie et les cibles **4.2 et 4.4** sont très en retard de réalisation avec **une note globale de 13/28**. Ce qui invite le gouvernement à travers les ministères en charge de l'éducation à mettre un accent particulier sur les planifications participatives, les stratégies de mise en œuvre des activités et le suivi avec l'implication effective de la société civile en vue d'atteindre les objectifs de l'ODD4 à l'horizon 2030.

IX - Les recommandations pour une meilleure réalisation des politiques et des dispositifs de mise en œuvre de l'ODD4 et de la stratégie continentale par le Burkina Faso

Les recommandations opérationnelles sont regroupées par acteur concerné.

a- A l'endroit de l'Etat,

Il s'agit d'établir de façon significative un état des lieux de la mise en œuvre de l'ODD4 à même de rattraper les GAP à travers des projections objectives d'ici à 2030. A 11ans de la fin de l'ODD4, il est encore possible de faire un sursaut national.

Pour des acteurs du système des Nations Unies :

« C'est une question de volonté politique et la volonté politique passe par la volonté de mobilisation des ressources pour placer l'ODD4 comme priorité gouvernementale. Partout où il y'a la volonté, il y'a une porte ouverte pour le progrès. Et nous ne pouvons pas atteindre l'ODD4 si nous n'améliorons pas le dialogue social. Une seule personne ou une seule entité ne détient pas la vérité », chargé d'éducation au PNUD Burkina Faso.

Il apparait clairement que la mise en œuvre de l'ODD 4 et de la SCEA nécessite un meilleur pilotage et un leadership affiché de la part de l'Etat.

Au regard des difficultés liées à la visibilité des actions et de la méconnaissance de l'ODD 4 et de la SCEA, il est recommandé d'œuvrer pour des actions stratégiques. Ainsi, convient-il de faire le maximum de communication sur l'ODD4 et la Stratégie Continentale de l'Education en Afrique. Un de nos interlocuteurs souligne que « Souvent ça reste dans le cadre éducatif car d'autres personnes n'en savent pas quand on parle de l'ODD4 alors que tout le monde est parent d'élèves donc acteur de l'éducation ».

En outre, face à l'insuffisance des ressources financières allouées au secteur de l'éducation, tous les acteurs interviewés (100%) préconisent de mettre un accent particulier sur les moyens financiers et humains pour la réalisation des objectifs de l'ODD 4 et de la SCEA.

Des entretiens avec les acteurs de la société nationale et internationale, nous retenons qu'il faut renforcer les cadres de dialogue et de concertation.

Le Ministère a fait un travail fantastique en mettant au niveau des régions et des provinces des cadres de concertation de toutes les parties prenantes de toutes les sensibilités du monde éducatif. Cependant, l'État doit se donner les moyens pour les rendre fonctionnels.

Il faut aussi œuvrer à renforcer les capacités des acteurs de l'éducation notamment en tenant compte des spécificités culturelles des enfants. Il faut se donner les moyens pour y arriver.

« Je suis sûre qu'ensemble avec les partenaires et l'État, nous pouvons y arriver. Il faut travailler de telle sorte que l'école soit ouverte à toute la communauté (mères éducatives, parents d'élèves, etc.) pour que ces personnes ressources réintègrent l'école et apprennent aux enfants la vraie culture », laisse entendre une actrice de la société civile nationale.

Un autre renchérit que :

« Il y a déjà un bon mécanisme qui existe sur place, mais, c'est un volet sur lequel, il faut continuer à faire des appuis afin que le système soit plus solide qu'il ne l'est aujourd'hui. Avec les problèmes de sécurité, certainement qu'il y aura d'autres intervenants dans plusieurs domaines. Il faut que l'État se dote de planificateurs. Si toutes ces conditions sont réunies, on devrait tendre vers les objectifs ».

- **Une amélioration de la gouvernance du secteur de l'éducation :**

Il y a des progrès dans la gouvernance actuelle, cependant il faut surtout améliorer la gestion et viser l'efficacité à travers la mobilisation des ressources nationales pour donner plus de compétences aux enseignants afin qu'ils exercent leur métier dans de bonnes conditions.

b- A l'endroit du MENAPLN

- **Etablir un état des lieux précis et objectif**

Il sera judicieux pour le ministère en charge de l'éducation nationale de faire un état des lieux complet et de façon objective la mise en œuvre de l'ODD4. *« C'est à partir de là que les acteurs pourront se projeter car on a encore 11 ans pour la fin de l'ODD4. On a le temps pour redresser, rattraper ou améliorer certaines choses d'ici à 2030 »* souligne PC.

- **Le renforcement des capacités des acteurs de l'éducation**

Il faut que le ministère renforce les capacités des acteurs de l'éducation pour la prise en compte de l'ODD 4 et de la Stratégie Continentale de l'Éducation dans la l'élaboration des politiques et stratégies. *« Tant qu'on ne va pas les prendre en compte, les activités et les actions qu'on va entreprendre vont toujours passer à côté »* décrit un membre du syndicat des enseignants. Cela peut également se faire par la dotation en moyens didactiques adéquats à temps.

- **Œuvrer davantage pour l'inclusion et la qualité de l'éducation**

Il faut davantage de ressources pour l'inclusion. Au niveau de la qualité, je pense que la qualification des acteurs de l'éducation et leur motivation doivent être déterminantes. Il faut des ressources dans les intrants pédagogiques. En retour les acteurs doivent aussi justifier l'effort que l'État fait pour eux par le biais de l'évaluation et des résultats scolaires des apprenants.

- **Décentraliser totalement le secteur de l'éducation**

Il faut une décentralisation totale des ressources et des finances. Rapprocher les ressources des bénéficiaires, réduire le coût des transactions, assouplir la lourdeur administrative et faire la promotion des alternatives éducatives pour prendre en compte tous les exclus du système.

- **Afficher une volonté politique.**

Dans la mise en œuvre de l'ODD 4 et de la CESA, tous les partenaires de l'éducation notamment les OSC ont montré leur disponibilité à accompagner l'Etat. Il est primordial que le ministère montre sa volonté pour l'atteinte de l'ODD4. Les actions allant dans le sens de l'atteinte de l'ODD 4 et de la CESA doivent être claires et connues de tous.

- **Améliorer le partenariat Etat et partenaires de l'éducation**

Il ressort de l'étude que l'ODD4 est passablement connu des acteurs de l'éducation mais pour ce qui concerne ses enjeux réels, ils sont nombreux à demeurer dans l'ignorance. Face à cette situation il est important, pour l'Etat, d'œuvrer au renforcement du partenariat avec les structures faitières (UNEEP-L, UNESCO, ...) intervenant dans l'éducation afin qu'elles sensibilisent leurs membres sur les objectifs et les enjeux de ces politiques internationales auxquelles le Burkina Faso est partie prenante.

c- Aux organisations de la société civile de l'éducation (ONG, AD, institutions internationales)

- Harmoniser les actions aux priorités de l'Etat

Il est constaté que bon nombre de ces acteurs agissent sans tenir compte des initiatives et actions de l'Etat. Il est donc essentiel que ces acteurs orientent davantage leurs actions sur les priorités définies dans l'ODD4. Cela pourrait conduire à plus de complémentarité entre l'Etat et les ONG et les Associations et aussi les partenaires financiers et techniques.

- Poursuivre et intensifier les actions de plaidoyer et de lobbying

Les OSC, ONG et syndicats doivent continuer leurs actions de plaidoyer et de lobbying. Au besoin, il leur faut adopter des approches innovantes et participatives.

- Accroître le budget de l'éducation

Accroître le budget de l'Etat alloué à l'éducation à hauteur de 30%, améliorer la répartition et l'exécution en vue d'assurer une éducation inclusive, équitable et de qualité pour tous et promouvoir des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie.

Conclusion

Il ressort de cette étude que la mise en œuvre de l'ODD 4 connaît une avancée au plan institutionnel. Des réaménagements des politiques d'éducation et de formation existantes ont été réalisés. Par contre l'alignement et les réalisations afférentes à chaque cible restent problématiques.

Il est essentiel de relever des efforts de diverses natures engagées pour faciliter la mise en œuvre et la réalisation des cibles de l'ODD 4. Ainsi, par axe du PNDES – référentiel national des politiques de développement- objectif stratégique et effet attendu du PNDES auxquels le CSD-EF contribue, des ajustements ont été opérés.

Pour les deux dernières années de mise en œuvre du PNDES, des actions ont été envisagées afin de rendre disponibles les produits dont la réalisation est entamée. Enfin, les produits attendus de la même période ont été déclinés.

Pour ce qui est de la CESA, le Burkina Faso est resté à la traîne. Cette politique continentale n'est pas connue des acteurs de la OSC de l'éducation pourtant censés être les acteurs les plus informés sur la question.

Références bibliographiques

- CN-EPT/BF (2018). Etat des lieux de la réalisation des cibles de l'ODD 4 en faisant ressortir les forces et les faiblesses sur la base du rapport annuel 2016 de suivi des indicateurs du PDSEB, Document à usage de la SMAE 2018. Ouagadougou.
- DABIRE, B., BAMBARA, D. & GNANKAMBARY, M. (2015). Rapport d'étude sur la cohérence des politiques publiques, Rapport définitif, MEF, Ouagadougou.
- FAWE (2018). Stratégie pour l'égalité des genres pour la stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique 2016-2025, Nairobi. URL : <file:///C:/Users/user/Downloads/gender-equality-strategy-for-the-continental-education-strategy-for-africa-2016-2025endorsed-french.pdf>
- INSD. (2008). Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) - 2006, Ouagadougou.
- INSD. (2013). Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages, Ouagadougou INSD. (2013). Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages, Ouagadougou.
- INSS & Light For the World (2017). Etude de base sur l'état des lieux de l'éducation inclusive dans la commune de Kaya, Rapport définitif, Ouagadougou.
- INSS & Light For the World (2017). Evaluation du niveau de contribution du CEFISE (place, rôle et responsabilité) dans le développement de l'éducation inclusive au Burkina Faso, Rapport définitif, Ouagadougou.
- JICA. (2015). Engagements de la JICA pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), Tokyo, 46 p.
- Kaboré A. (2018). Réformes et politiques éducatives au Burkina Faso de 1960 à 2015 : place des acteurs nationaux et internationaux dans les stratégies de financement de l'éducation de base, Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou.
- Kaboré A. (2019). L'atteinte de l'objectif de développement durable (ODD) 4 : état des lieux des réalisations au Burkina Faso. In Lefaso.net, URL : <http://lefaso.net/spip.php?article87344>
- MENAPLN (2019). Rapport annuel CSD-EF, Ouagadougou.
- OIF (2018). Guide d'intégration des objectifs de développement durable (ODD) dans les plans locaux de développement, OIF, Paris. URL : <http://localizingthesdgs.org/library/591/Guide-for-integrating-Sustainable-Development-Goals-SDGs-into-local-development-plans.pdf>
- Primature (2015). Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020, Ouagadougou. URL : <http://www.gouvernement.gov.bf/IMG/doc/pnds.doc>
- Primature (2015). Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020, Ouagadougou. URL :
- SEGDA Zenabou. (2017). Le renforcement du rôle des acteurs non-étatiques dans la mise en œuvre de l'accord de Paris,
- UNESCO (2018). Global Education Monitoring Report 2019 : Migration, Displacement and Education – Building Bridges, not Walls. Paris, UNESCO. URL : <http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr>
- Union Africaine (2015). Stratégie continentale de l'éducatons pour l'Afrique 2016-2025 (CESA 16-25). Addis Abeba. http://www.adeanet.org/fr/system/files/resources/cesa_16-25_french_v8_.pdf
- URL : <http://climatdeveloppement.org/wp-content/uploads/2017/05/Z%C3%A9nabou-Segda-Burkina-Faso-CDN-ODD.pdf>

Annexes

Liste des personnes enquêtées

N°	Nom et prénom (s)	Structure	Fonction	Contacts
1.	KOURAOGO Hervé	PNUD	Economiste national	Herve.kouraogo@undp.org 75870015 / 2549490628
2.	SANON Fabere	Fédération des personne handicapé FEBA	Président	
3.		ABPAM	Président de l'ABPAM	
4.	OUEDRAOGO Adissa	OXFAM		
5.	DJIENI Assimi	Humanity and inclusion	Chargé d'éducation	
6.	SOUS Sié Sylvain	Save the Children		
7.	KABORE Issiaka	Fondation Stromme		Issiaka.kabore@stromme.org 70 14 94 24
8.	Mme TRAORE	Aide et Action		
9.	Mr BADINI	CBM		
10.	OUEDRAOGO Saidou	CCEB/BF		
11.	TRAORE	Plan Burkina		
12.	KABORE Ragnimwindé Thierry	ODDS	Responsable Programme ODDS	ragnimw@gmail.com
13.	REPTOUMDA Moustapha	Conseil National de l'Association des Parents d'élève du Primaire	Président National du CNAPEP	
14.	DAHANI Estelle	ONG planète enfant et développement	Représentante de planète enfant	
15.	BADIEL Souleymane	Fédération des syndicats nationaux des travailleurs de l'éducation et de la recherche	Secrétaire général de la F. SYNTER	

16.	COMPAORE Philippe	ONG Light For The World	Chargé de programme / éducation inclusive	70 39 54 45
17.	ILBOUDO Sibiri Valentin	SOLIDAR Suisse Burkina Faso	Coordonnateur adjoint de SOLIDAR Suisse	70 26 35 65
18.	BOLY Oumou	ONG Boly Oumou responsable de EDUCO	Responsable de EDUCO	
19.	TRAORE Adama	UNICEF		
20.	COMPAORE Pamoussa	Coopération Suisse		
21.	TRAORE Tahirou	CNEPT/BF		

Guide d'entretien

- 1- Analyse de la situation de l'éducation, de la formation et de l'emploi au Burkina Faso (Appréciation- éducation, FP, emploi Préscolaire, Primaire, Post-primaire, Alphabétisation-, perception sur les indicateurs)
- 2-Gouvernance publique du système éducatif du Burkina Faso (gestion du personnel, carte éducative, gestion financière, management institutionnel etc.)
- 3-Connaissance de l'ODD 4 et de la Stratégie Continentale de l'Education
- 4-Rôle de l'Etat dans la réalisation de l'ODD 4 et de la Stratégie Continentale de l'Education (adoption de politiques, stratégies, programmes, plans, financement etc.)
- 5-Contribution des OSC et ONG à la réalisation de l'ODD 4 et de la Stratégie Continentale de l'Education (plaidoyer, financement, appui technique, veille etc.)
- 6-domaines d'intervention de votre structure en lien avec l'ODD 4 et la Stratégie Continentale de l'Education
- 7-Analyse de l'alignement des politiques nationales d'éducation, de formation et d'emploi à l'ODD 4 et à la Stratégie Continentale de l'Education
- 8-appréciation de l'état des lieux de la réalisation de l'ODD 4 et de la Stratégie Continentale de l'Education
- 9-Difficultés majeures de la réalisation de l'ODD 4 et de la Stratégie Continentale de l'Education
- 10-Suggestions et recommandations